

<b>Zeitschrift:</b>	Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerisches Landesmuseum
<b>Band:</b>	18 (1916)
<b>Heft:</b>	4
 <b>Artikel:</b>	Les fouilles de Saint-Maurice
<b>Autor:</b>	Bourban, P.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-159484">https://doi.org/10.5169/seals-159484</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les fouilles de Saint-Maurice.

Par le chanoine *P. Bourban*.

## CHAPITRE I.

### Le clocher et les basiliques de Saint-Maurice d'Agaune.

Le clocher de l'abbaye de Saint-Maurice est un monument de la plus haute importance, qui a été plusieurs fois remanié et plusieurs fois étudié.

Sa valeur archéologique n'avait point échappé à Blavignac, le père de l'archéologie religieuse dans nos contrées. Il nous en a laissé une étude dans son *Histoire de l'Architecture sacrée du IV<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, page 270 et seqq.

Les fouilles sur l'emplacement des anciennes basiliques d'Agaune<sup>1)</sup> m'ont amené à dégager de son lourd recrépissage et du remplissage qui la dissimulait, l'arcade du porche s'ouvrant dans la basilique. — Enthousiasmé par le succès des fouilles, la pioche à la main, j'abattais, à l'étage au-dessus du porche, une maçonnerie qui dissimulait une grande fenêtre géminée, placée sous un arc de décharge. Les cintres de cette baie géminée reposaient sur un chapiteau d'imitation, probablement de l'époque carolingienne. Il est porté par une colonne romaine. La voûte de cet étage de la tour était pareillement dégagée de son recrépissage et rendue à son aspect primitif.

C'était le beau narthex qui s'ouvrait sur la nef des antiques basiliques<sup>2)</sup>.

J'essayais alors dans *l'Indicateur des antiquités suisses* (N° 2, 1898, Zurich), un petit travail sur ces découvertes et sur l'époque du clocher.

Pendant que nous poursuivions avec entrain les travaux des fouilles sur l'emplacement des basiliques d'Agaune, mon savant ami, et collaborateur aux travaux des fouilles, M. Jules Michel, Ingénieur en chef retraité du Paris-Lyon-Méditerranée, entreprit, avec l'exactitude scientifique et la maîtrise qu'on lui connaissait, une étude archéologique sur le clocher de l'abbaye de Saint-Maurice. Les sources historiques et les observations détaillées du monument se donnent la main, pour nous redire le passé de cette tour, d'abord une tour de défense avant de devenir un clocher.

Cependant M. l'Ingénieur Jules Michel était trop savant observateur pour croire que le dernier mot était dit sur ce monument. Il terminait ainsi la préface de ce travail, qu'il donna à la réunion de la *Société helvétique de Saint-Maurice*, le 5 octobre 1899: „Une fois l'attention appelée sur le clocher de Saint-Maurice, de nouveaux observateurs voudront l'étudier à leur tour et pourront compléter cette monographie ou la rectifier, s'il y a lieu<sup>3)</sup>“.

<sup>1)</sup> Planche XVIII.

<sup>2)</sup> Planche XIX.

<sup>3)</sup> *Mélanges d'histoire et d'archéologie* de la Société helvétique de St-Maurice, vol. II.

Depuis la mort de ce savant très regretté, arrivée en 1902, les fouilles ont été poursuivies, chaque année, et les plans ont été tenus à jour. Or, au moyen de ces découvertes et du plan géométral, il a été possible de déterminer l'emplacement de chaque basilique, d'en fixer approximativement l'époque, et de classer les bâtiments annexes. C'est au moyen et à la suite de ces découvertes que j'entreprends cette dissertation qui apportera quelques modifications aux conclusions de M. l'Ingénieur Jules Michel et donnera des aperçus nouveaux sur le clocher et sur les basiliques de Saint-Maurice d'Agaune. On y trouvera le plan des fouilles et d'autres nombreuses illustrations qui rendront plus facile l'intelligence du texte.

Mais avant d'aller plus loin, rappelons-nous que la tour, le clocher de l'abbaye de Saint-Maurice, est composé d'une crypte, d'un porche et de quatre étages dont le premier est le narthex d'une basilique romane, et enfin d'une flèche octogone en tuf, flanquée de quatre clochetons. Ses dimensions en plan sont de 10,85 m sur 9,90 m<sup>1)</sup>.

Pour une étude raisonnée sur la tour, le clocher de Saint-Maurice, il est nécessaire d'avoir sous les yeux une histoire abrégée du lieu, de la cité, des monuments dont la tour faisait partie et pour lesquels elle a été construite et plusieurs fois reconstruite.

Saint-Maurice est une ville préhistorique. Une hache en bronze, une des plus belles trouvées jusqu'à ce jour, des instruments et des ustensiles de l'âge de la pierre, des bracelets en bronze avec de la scorie du four où ils ont été fondus, nous en fournissent la preuve<sup>2)</sup>. La ville portait le nom d'*Agaunum* ou *Acaunum*. Et ce nom, nous dit un auteur du VI<sup>e</sup> siècle, d'après l'interprétation fournie alors par les habitants eux-mêmes, est celtique, et il signifie *rochers*. Il est, du reste, en tout conforme à la réalité; car ... *Agaunum accolae, interpretatione Galici sermonis, saxum dicunt; quo in loco ita vastis rupibus Rhodani fluminis cursus arctatur, etc.*<sup>3)</sup>. A cause de sa position exceptionnelle au point de vue stratégique, sur la route des Alpes pour l'Italie, Saint-Maurice a été fortifié à toutes les époques historiques et préhistoriques. Son défilé suffisamment défendu, la route d'Italie était absolument interceptée de ce côté des Alpes.

Agaune était la capitale des Nantuates dont parle Jules César et dont une inscription est venue jusqu'à nous<sup>4)</sup>. Après la conquête de la Gaule, le grand général eut la même idée qu'aura plus tard Napoléon Bonaparte: ouvrir plus largement la route des Alpes vers l'Italie! Et pour cela, il fallait s'emparer de toute la vallée du Rhône, n'importe au prix de quels sacrifices! Servius Galba, placé par César à la tête de la douzième légion et d'une partie de la cavalerie, est chargé de réaliser le projet d'occupation, ... *causa mittendi fuit quod iter per Alpes, quo magno cum periculo magnisque portoris mercatores ire consueverant, patefieri volebat*<sup>5)</sup>. C'est Saint-Maurice, l'Agaunum, dont la position exception-

<sup>1)</sup> Fig. 1. Plan et coupe de la Tour par M. l'Ingénieur Jules Michel.

<sup>2)</sup> Musée des fouilles de St-Maurice.

<sup>3)</sup> Auctor anonymus, *Passio Martyrum agaunensis*.

<sup>4)</sup> Collection, au vestibule de l'Abbaye.

<sup>5)</sup> Julius Cæsar, *De Bello gallico*, libro III.

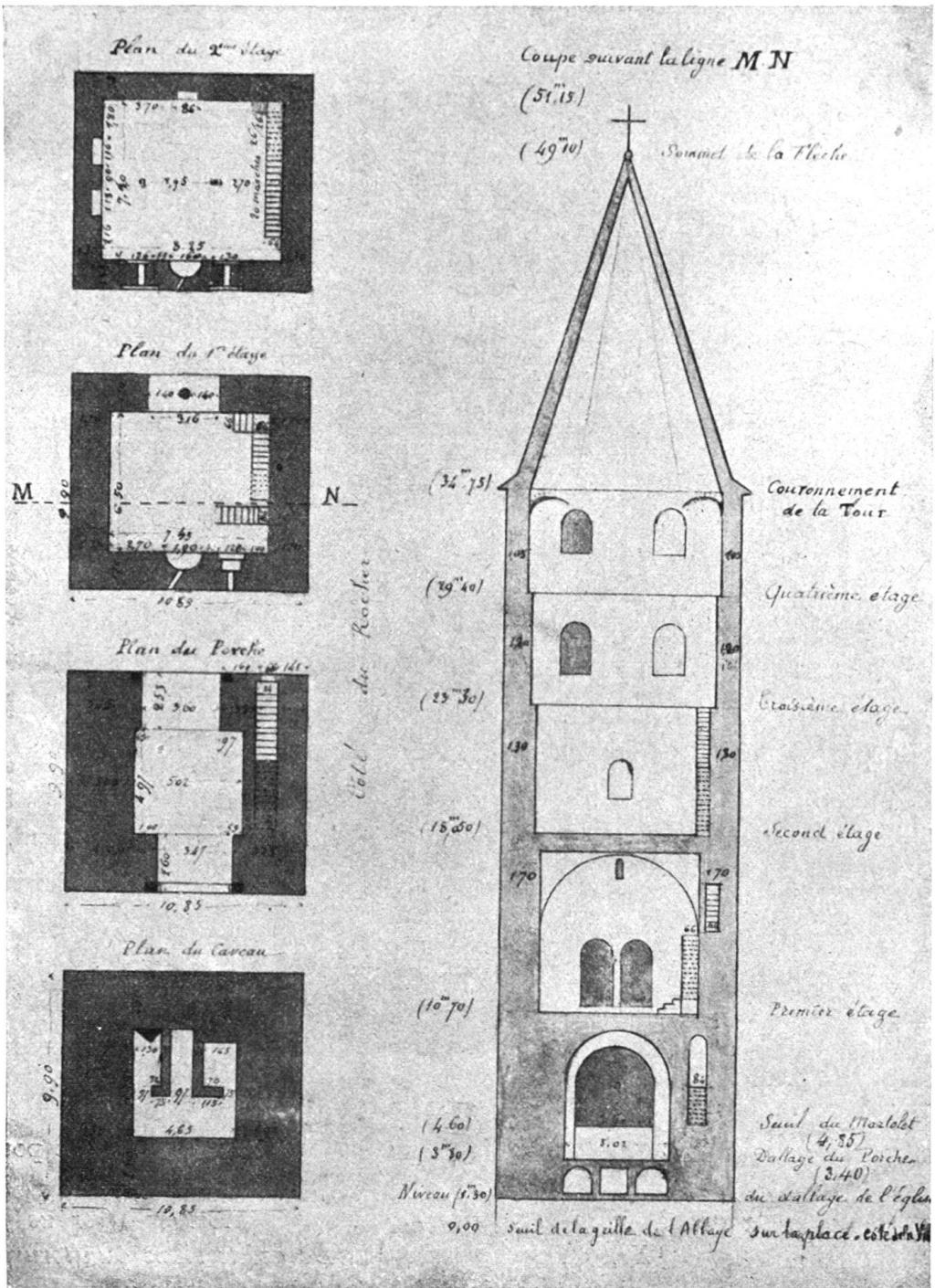


Fig. 1. Plan et coupe de la tour, par M. l'ingénieur Jules Michel.

nelle en faisait la meilleure place de défense chez les Nantuates, qui a été pris avec ses châteaux et ses travaux de défense. Nous devons voir là ces deux cohortes détachées de la douzième légion pour garder les places prises . . . *castellisque compluribus eorum expugnatis, missis ad eum undique legatis obsidibusque datis et pace facta constituit cohortes duas in Nantuatibus collocare*<sup>1)</sup>.

Après le combat et la victoire d'Octodure, l'administration romaine est établie. Agaune, *Agaunum*, que les Romains appelleront Tarnades, *Tarnadae*, paraît, un moment, presque un demi-siècle, être devenu la capitale des quatre peuples de la vallée pœnnine. C'est là que les *IV civitates* placent les dédicaces aux empereurs<sup>2)</sup>. Simler nous dit, avec plusieurs auteurs, que Jules-César fit entourer cette ville de remparts. *Locum hunc a Julio Cæsare bello Gallico munitum fuisse plerique credunt ut sic Alpium transitum in potestate haberet*<sup>3)</sup> . . . Ce qui reste des remparts vers le rocher, offre bien, à la partie inférieure, le caractère des constructions romaines<sup>4)</sup>.

Les inscriptions trouvées à Saint-Maurice, et les substructions romaines trouvées dans les fouilles des égouts, nous ont montré les magistrats, les prêtres, les dieux, les percepteurs de la *quadragésime* des Gaules et les maisons ou les palais qu'ils habitaient<sup>5)</sup>.

Le martyre de saint Maurice et de la Légion thébénne, arrivé au début de la persécution générale de Dioclétien, dans la plaine qui s'étend au midi d'Agaune, et des monuments religieux récemment découverts, dont l'origine remonte au IV<sup>e</sup> siècle, vinrent se joindre aux *Actes* de saint Eucher, pour raconter les destinées de cette petite ville des Martyrs.

Mais, pour bien comprendre ici les monuments qui sont un témoignage pieux rendu aux Martyrs thébénens, il est bon de voir d'abord quelles étaient les lois qui réglaient la matière soit à l'extérieur devant l'Empire romain, soit au dedans, devant la croyance générale, le devoir de piété chez les chrétiens de tous pays, envers les martyrs de la Foi de Jésus-Christ.

### La loi romaine.

Au début de l'Empire romain, Auguste porta une loi qui ne permettait pas au bourreau d'aller plus loin qu'au dernier soupir de sa victime. Le cadavre redevenait chose respectable et presque sacrée. Il devait être remis aux parents, aux amis de la victime, et à leur défaut, au premier qui le réclamait pour la sépulture.

Voici le texte de cette loi conservée dans la collection du „*Corpus Juris civilis, Digestorum, libro XLVIII, titulo XXIV, De cadaveribus punitorum*“.

„Les corps de ceux qui sont condamnés à la peine capitale ne doivent pas

<sup>1)</sup> Ibid.

<sup>2)</sup> Inscriptions romaines de l'Abbaye.

<sup>3)</sup> Simlerus, *Descriptio Vallesiae* p. 90.

<sup>4)</sup> Vestibule de l'Abbaye, musée des fouilles et ma brochure: *Les fouilles de St-Maurice en 1911.*

<sup>5)</sup> Bourban, *Les anciennes Fortifications et le Pont de St-Maurice*, Lausanne 1915.

être refusés aux parents et aux amis, pour la sépulture. Quant aux corps de ceux qui sont condamnés à la peine du feu, ils peuvent être réclamés avec le même droit, c'est-à-dire que l'on pourra aller recueillir le reste des os et les cendres pour la sépulture.“ Et plus loin: „Les corps des criminels doivent être livrés à ceux qui les demandent pour la sépulture.“

Et c'est avec ce texte en main, que Joseph d'Arimathie allait fièrement chez Ponce-Pilate, réclamer le corps de Jésus pour en faire la sépulture sur sa propriété, dans son tombeau de famille. (*S. Matth.*, *S. Marc*, *S. Luc et S. Jean*).

### La loi chrétienne.

Les magistrats romains, et les habitants d'Agaune, ou Tarnades, en partie chrétiens, furent les premiers témoins de la sanglante exécution de la Légion thibéenne, des deux côtés de la voie romaine, au midi de leur ville.

Mais pour comprendre le genre de ce témoignage et sa véritable valeur, il faut remonter par des documents, aux lois sacrées qui régissaient, dans les premiers siècles de persécution, les chrétiens survivants, au sujet de la sépulture des corps des martyrs. Il fallait, coûte que coûte, avoir leurs corps, leurs reliques, et célébrer ensuite, chaque année, sur les saints tombeaux, le *Natale*, le jour anniversaire du martyre. Et pour réaliser cette loi de la piété, les premiers chrétiens étaient providentiellement aidés par le respect des Romains pour les morts, et par des textes formels de cette loi qui avait déjà été portée par l'empereur Auguste, et qui a été conservée dans le *Corpus juris civilis*. (*Digestorum*, lib. XI,VIII, tit. XXIV *De cadaveribus punitorum*).

C'est sous la loi générale de la piété chrétienne envers ceux qui étaient tombés pour rendre témoignage à Jésus-Christ, et sous le bénéfice des lois romaines que les premiers chrétiens sont allés recueillir les corps des martyrs pour leur donner une digne sépulture et célébrer sur ces tombeaux le *Natale*, la fête anniversaire du martyre.

Des documents primitifs et originaux montrent les chrétiens occupés à ces saintes sollicitudes, en Orient, à Rome et en Gaule.

A Smyrne, en l'an 167, le proconsul, la populace païenne et juive en délire brûlent, au milieu du cirque, le vénérable vieillard saint Polycarpe, parce qu'il confesse Jésus-Christ; mais les premiers chrétiens, bénéficiant de la loi précitée, vont disputer au brasier encore rouge, les os de l'illustre martyr, „plus précieux pour eux, disent-ils, que l'or et les pierres précieuses“, et leur donnent une sépulture convenable. Et, quand Dieu le permettra, ils se réuniront pour célébrer le *Natale*; et dans les *Actes* de saint Polycarpe, nous trouvons, sur les lèvres des chrétiens de Smyrne ce que l'Eglise a enseigné à travers tous les siècles, sur les reliques des Martyrs: „Nous adorons Jésus-Christ seul, parce qu'il est le Fils de Dieu; aux Martyrs, nous témoignons notre admiration et notre affection, parce qu'ils sont les disciples et les imitateurs de Jésus-Christ“. „*Illum (Christum) enim utpote Filium Dei, adoramus: Martyres vero tanquam discipulos et imitatores Domini, merito amore prosequimur.*“ (*Eusèbe, Hist. eccl. IV*).

Ce qui s'est fait à Smyrne pour un seul martyr, s'est réalisé à Rome pour

des légions de martyrs. Ce sont ces deux lois de piété envers les martyrs chez les chrétiens, et de respect pour les cadavres des suppliciés chez les Romains, qui ont, dès les temps apostoliques, créé les *Catacombes* de Rome, où la mort et la vie se rencontraient devant la célébration et la réception des sacrements du Christ, et où, à notre époque encore, la Foi catholique trouve la confirmation de son *Credo*, et l'hérésie la condamnation de ses erreurs.

Cette sollicitude que nous avons vue en Orient et à Rome, pour la sépulture des corps des martyrs, nous la trouvons en Gaule, au deuxième siècle.

Sous la domination romaine, deux villes, Lyon et Vienne, traversées par le Rhône, comme Saint-Maurice et Genève, avaient pris une importance spéciale et étaient devenues les deux métropoles des Gaules. Le commerce par le Rhône et la Méditerranée y avait amené un puissant élément de population asiatique. On y parlait le grec et le latin.

Sous l'empereur Marc-Aurèle, nous trouvons, à Lyon et à Vienne, deux chrétientés florissantes. En 177, la persécution éclate contre elles, générale, furieuse et bestiale. La main des bourreaux et de la populace, tous les instruments de torture ne sont pas suffisants pour cette terrible besogne. On a recours à toutes les bêtes de l'amphithéâtre pour déchirer les corps des martyrs.

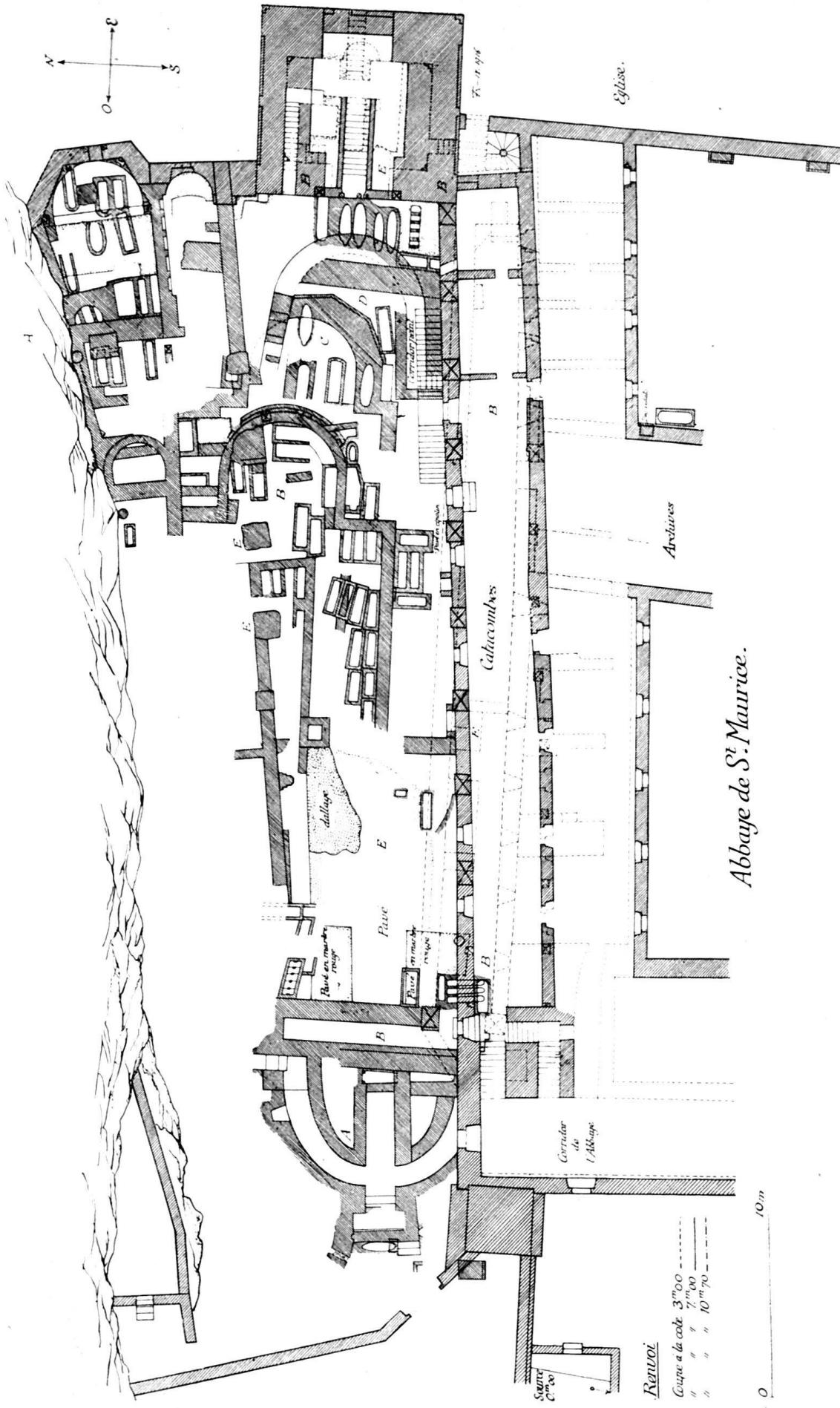
Après ces affreuses exécutions, les chrétiens qui y ont échappé, écrivent, en grec, à leurs parents et aux fidèles de l'Asie-Mineure, le récit de la mort glorieuse de leurs martyrs. Ce chef-d'œuvre de l'antiquité chrétienne des Gaules, est venu jusqu'à nous, grâce à Eusèbe, historien chrétien, qui a eu entre ses mains les archives de l'Eglise et de l'Empire. (Eusèbe, *Hist. eccl.*, livr. 5).

Les bourreaux, fatigués de leur carnage, s'affaissaient à côté de leurs victimes; mais, sachant que les chrétiens — car il en restait encore — prenaient les reliques, les corps de leurs martyrs, pour les traditionnelles sépultures; violant les lois romaines sur la matière, ils appelèrent les soldats pour garder ces restes humains. Puis, après six jours, ils apportèrent ces corps des martyrs sur d'immenses bûchers, et on en jeta les cendres dans les flots du Rhône afin que personne ne pût conserver des reliques.

Ces actes exécrables ont causé plus de chagrin aux chrétiens que les massacres mêmes de leurs frères. Ils ont pourtant essayé de profiter des ombres de la nuit, d'offrir de l'or aux persécuteurs, d'attendrir leur cœur par des supplications: tout a été inutile. Les persécuteurs ont été inexorables, de crainte qu'il ne restât sur la terre quelques reliques de ces glorieux martyrs „„„ *ne ullae deinceps eorum reliquiae in terris superessent*“. (Eusèbe, *Hist. eccl.*, livr. 5).

L'importance de cette application, en tous lieux, de la loi des chrétiens pour la sépulture de leurs martyrs, constitue un témoignage de la plus haute valeur et perpétuellement vivant; car, au jour anniversaire du martyre, on se réunissait au saint tombeau pour célébrer le *Natale*, et les combats du héros chrétien que l'on fêtait, étaient continuellement racontés sous la surveillance des évêques<sup>1)</sup>.

<sup>1)</sup> Ce sont ces anniversaires du *Natalis Martyrum*, qui ont créé le *Martyrologe* dont la lecture se fait, tous les jours, à l'office de *Prime*, dans les églises cathédrales et les églises conventuelles.



*Abbaye de St. Maurice.*

Fig. 2. Plan général des fouilles de St-Maurice d'Agaune. A = Emplacement de la basilique de St-Théodore. Crypte de St-Maurice, IV<sup>e</sup> siècle. B = Basilique et crypte de St-Sigismond, VI<sup>e</sup> siècle. C-D = Basiliques de St-Gontran. E = Basiliques sur les mêmes fondations, de Rodolphe I au XVII<sup>e</sup> siècle.

C'est ce témoignage-là que nous avons pour le martyre, et les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul. Les *Actes* des Apôtres n'en parlent pas. Le témoignage de saint Jean dans l'Evangile, chapitre XXI, nous rappelle que la prophétie de Jésus sur la mort de saint Pierre, s'est réalisée. Et c'est tout! Nous n'avons point d'*Actes* de leurs passions remontant à l'époque de leur mort.

C'est la catacombe du Vatican, où les premiers chrétiens ont mis le corps de saint Pierre descendu de la croix, qui nous parle, et qui est un témoignage toujours vivant, qu'il soit surmonté de l'oratoire du Pape Anaclet, de la basilique de Constantin, ou de la coupole de Michel-Ange.

Sur la grande voie qui conduit de Rome au port d'Ostie, c'est le corps de saint Paul, que Lucine, riche Romaine, bénéficiant des dispositions légales sur les suppliciés, a déposé dans la catacombe de son domaine, qui parle, enseigne et témoigne de la même manière. Et c'est de là que partent les témoignages donnés sur la mort de saint Pierre et de saint Paul, par les Pères des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles.

Le grand historien du IV<sup>e</sup> siècle, Eusèbe, nous rappelle, au sujet de saint Pierre et de saint Paul, la force de la preuve historique de leur mort pour la cause du Christ, à Rome, par leur tombeau. „*Quam quidem narrationem abunde confirmant Petri Paulique nomine insignita monumenta quae in urbis Romae coemeteriis etiamnum visuntur.*“ (Eusèb., liv. II).

Et le prêtre Caïus, personnage célèbre à Rome sous le pontificat du Pape saint Zéphyrin, mort vers 217, faisait appel à ce témoignage des tombeaux, dans ses écrits contre l'hérésiarque Procul: „Je puis montrer les trophées des Apôtres; si vous voulez aller soit au Vatican, soit sur la voie d'Ostie, vous apercevrez les trophées de ceux qui ont fondé l'Eglise de Rome“. (Eusèbe, *Hist. eccl.*, liv. II).

Et après cela, il nous sera facile de saisir l'importance du témoignage de cette ville romaine d'Agaune, ou Tarnades, au sujet de la Légion thébénne.

Il est bien certain que, sur cette voie romaine, très fréquentée entre la Gaule et Rome, une partie des habitants étaient chrétiens, puisque, à Lyon, nous trouvons, en 177, une église chrétienne très florissante qui donne un nombre incalculable de martyrs. D'autre part, il y restait un nombre bien marqué de païens, surtout dans l'administration. Un noble Romain, aux trois noms, qui a résigné les fonctions du *Duumvirat* dans cette ville, partagé entre les idées chrétiennes et son vieux paganisme, élève un autel *Au Dieu apaisé, Deo sedato*<sup>1)</sup>. Il n'a jamais été possible d'inventer, sous les yeux des habitants de cette ville, l'histoire d'une légion de martyrs tombés devant leurs remparts. Pareille invention eût été repoussée, et par les chrétiens et par les païens; tandis que les uns et les autres vont nous rester les grands témoins du fait.

Qu'est-ce que les chrétiens de cette ville d'Agaune devaient faire et qu'est-ce qu'ils pouvaient faire en cette circonstance? Ils devaient d'abord accomplir ce qui était une loi, un devoir sacré pour les chrétiens, comme nous l'avons vu

---

<sup>1)</sup> Collection, vestibule de l'Abbaye.

en Orient, à Rome et dans les Gaules: ensevelir pieusement les corps des martyrs et établir la fête de l'anniversaire du martyre, le *Natale*.

Ils avaient le droit, de par les lois romaines que nous avons citées, de réclamer les corps de ceux qui étaient morts à la suite d'une condamnation. Et on a dû leur laisser enterrer les corps de la légion martyre, d'autant plus volontiers que les autres légions étaient pressées de passer les Alpes, par le Mont-Joux.

Les chefs de la légion qui avaient su réclamer si haut les droits de la conscience et mourir si courageusement pour la cause de Jésus-Christ, étaient dignes d'un spécial respect. Pour eux, on pouvait trouver à Agaune même, comme nous l'avons démontré, des sarcophages tirés des carrières des bords du lac de Neuchâtel, et tenus à l'atelier du marbrier à la disposition de l'acheteur. Il suffisait d'ajouter sur le couvercle qui représentait les pans d'un toit, les noms du martyr.

Et c'est ainsi que l'on pourra reconnaître les reliques de chaque chef de la légion, honoré séparément. C'est ainsi que nous verrons, dans ce même IV<sup>e</sup> siècle, le corps de S. Maurice transporté à Agaune, dans le sarcophage où il avait d'abord reposé à Véroliez, au midi de la ville.

Les corps des légionnaires sont enterrés dans de grandes fosses communes. C'est tout ce que les chrétiens du pays pouvaient faire alors.

Inutile de songer à écrire les *Actes* de ces glorieux martyrs! Les décrets de la persécution de Dioclétien font brûler tous les écrits possédés par les chrétiens. Inutile de construire une église, un *martyrium* en leur honneur! L'empereur Dioclétien fait raser les églises chrétiennes sur toute la surface de l'Empire.

Enfin, tout est couvert. On célébrera le *Natale*, le 22 septembre, jour anniversaire du martyre, et on attendra des jours meilleurs.

Les inondations successives du torrent de Mauvoisin, exhaussaient le niveau du champ des Martyrs, „*jugi quippe alluvione vicinum in cespitem vergens*“; tandis que la partie située à l'est, était battue par les ondes du Rhône. C'est un document du VI<sup>e</sup> siècle qui nous l'apprend, la *Passio martyrum Agaunensium ab anonymo*. Les inondations du Mauvoisin, en 1910, nous ont montré, sous les racines d'un grand noyer renversé, au nord de la chapelle, les barrières du lit de l'ancien torrent; et des fouilles faites au pied du champ des Martyrs, nous ont fait voir l'ancien lit du Rhône et permis d'en déterminer la berge sur un espace d'environ 400 mètres.

La paix était rendue à l'Eglise; Agaune avait vu se réaliser l'exclamation de Tertullien: „*Sanguis martyrum, semen christianorum*“. Il n'y a plus de trace de paganisme à Saint-Maurice, dans ses monuments. Nous voyons, par contre, figurer dans un monument, probablement funéraire, ce célèbre *Bon-Pasteur*, qui est la plus ancienne sculpture chrétienne trouvée en Suisse.

## CHAPITRE II.

### Epoque de la fondation de S. Théodore.

Le Valais, dans ce IV<sup>e</sup> siècle, est un évêché. Son évêque, résidant à Octodure, s'appelle Théodore. La grande préoccupation de l'évêque est d'organiser un culte plus digne en l'honneur de S. Maurice et de ses compagnons.

Sous les yeux des vieillards, gardiens des grands souvenirs du massacre, dont probablement, enfants, ils avaient été eux-mêmes les témoins, il fait, au champ des Martyrs, des fouilles qui mettent à découvert les sépultures faites pendant la persécution. En l'honneur de ces saints martyrs du Christ, il construit, à l'intérieur de la ville, contre le rocher, une basilique qui était, au IV<sup>e</sup> siècle, un ensemble de constructions répondant aux besoins du culte.

### La basilique de S. Théodore.

Les indications sur cette basilique, données par S. Eucher dans les *Actes des Martyrs*, sont reconnues exactes, dans le rocher même. Je suis arrivé à préciser et la rainure qui portait le toit et les encoches où venaient s'appuyer les poutres équarries de la charpente, les entraits de la charpente apparente<sup>1)</sup>. Cet auteur des *Actes* nous montre les miracles qui sont opérés dans la basilique, par l'intercession des Martyrs thébéens, et la multitude des pèlerins de l'Empire romain devenu chrétien, qui non seulement de la contrée, mais des diverses provinces, viennent apporter au tombeau des Martyrs d'Agaune et à la célébration des offices en leur honneur, des présents d'or et d'argent unis à l'hommage de leur piété: „*Itaque cum alii, ex diversis locis et provinciis, in honorem officiumque sanctorum, auri et argenti diversarumque rerum munera offerant*“<sup>2)</sup>. C'est pourquoi lui, Eucher, si l'évêque Salvius, qui préside aux offices du tombeau des Martyrs thébéens, veut bien l'agréer, vient offrir son manuscrit contenant les *Actes* de ces glorieux Martyrs.

Cependant, sur les constructions qui abritaient les corps des Martyrs et recevaient ces foules de pèlerins, S. Eucher ne nous donne comme détails, que ce qui frappe la curiosité des voyageurs et des pèlerins: une église, une basilique avec un toit à un seul pan, adossée au rocher! Or, la basilique du IV<sup>e</sup> siècle comprenait de nombreuses dépendances. En reconstituant l'établissement complet du IV<sup>e</sup> siècle, j'espère démontrer qu'une partie de la base de la tour, portant notre clocher, est, de par son caractère, sa position et sa destination, une construction de cette époque.

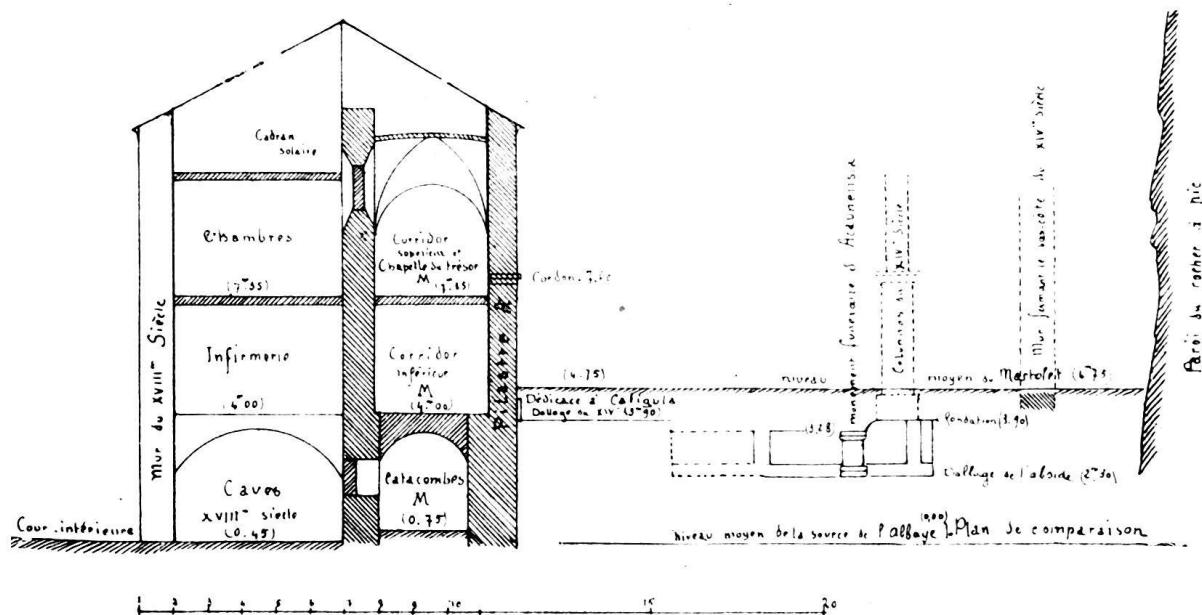
La basilique au IV<sup>e</sup> siècle, et c'est vers le milieu de ce siècle que S. Théodore a fait bâtir celle d'Agaune, n'est pas un simple édifice: c'est tout un ensemble de constructions. Des basiliques chrétiennes construites par Constantin, Eusèbe nous a laissé la description de trois, dans sa *Vita Constantini*: la basi-

<sup>1)</sup> Planche XX.

<sup>2)</sup> Idem, *Passio Martyrum Acaunensium*.

lique du Saint-Sépulcre, à Jérusalem; la basilique d'Antioche et le *Martyrium duodecim Apostolorum*, à Constantinople.

A Jérusalem, lorsque le Calvaire est dégagé des immenses décombres que le paganisme y avait entassés afin de livrer à l'oubli les souvenirs du Rédempteur, l'empereur Constantin fait du tombeau du Sauveur une crypte qui est le centre, le *caput* de tous les bâtiments sacrés où se reflètent tous les plus riches matériaux de construction de l'Orient. La basilique attenante, avec des portiques qui s'étendent sur toute la longueur, offre, dans une *enceinte extérieure*, une place à ciel ouvert et richement pavée. Sur la façade *orientale* de la basilique, *trois portes* recevaient la foule des chrétiens qui accourraient au lieu saint. — Mais l'*atrium* était précédé d'une *tour* ou grand corps de bâtiments dont les por-



### *Coupe du bâtiment MM et de la cour.*

Fig. 3. Une coupe du champ des fouilles, des catacombes de St-Sigismond (VI<sup>e</sup> siècle), et d'autres bâtiments postérieurs.

tiques étaient portés par douze colonnes aux chapiteaux d'argent, en l'honneur des douze apôtres<sup>1</sup>).

Constantin construit une basilique chrétienne à Antioche. La basilique est entourée d'une place à ciel ouvert, limitée par une enceinte de murs. Et on y voit tout un ensemble de dépendances: cryptes, bâtiments pour divers services, etc.<sup>2)</sup>.

La basilique des douze apôtres, le *Martyrium duodecim Apostolorum*, construite par Constantin en l'honneur des apôtres et pour son tombeau, est décrite ainsi par Eusèbe :

„Autour du temple proprement dit, il y avait une grande place, *ingens*

<sup>1)</sup> Eusebius, *De vita Constantini*, lib. III, cap. 34, 35, 36 et 37.

<sup>2)</sup> Ibidem lib. III, cap. 50.

*erat area*, libre et à ciel ouvert. Aux quatre points cardinaux, il y avait des portiques reliés entre eux par des murs, de telle façon que l'*area* et la basilique étaient entourées d'un même mur d'enceinte. De plus, adossées à ces murs des portiques, il y avait des fontaines, pour se laver, *lavacra*, des hôtelleries, *diversoria*, et plusieurs autres habitations, *plurima*, *habitacula*, pour les gardiens de la basilique. Ces bâtiments tenaient toute la longueur des portiques<sup>1)</sup>.

Et maintenant avec ces renseignements et les mots que j'ai intentionnellement soulignés, venons à la basilique d'Agaune bâtie par l'évêque S. Théodore, vers le milieu de ce même IV<sup>e</sup> siècle, le *Martyrium* des Martyrs thébéens; et l'écho lointain des expressions du IV<sup>e</sup> siècle, atténues par la longueur des siècles, désigne encore de nos jours ce lieu, du nom de *Martolet* (*Martyrium*).

Le plan des fouilles de Saint-Maurice que j'ai fait tenir à jour, et quelques planches donnant ce qui est resté de la première basilique, à l'est et à l'ouest, nous serviront de guide et de termes de comparaison.

Comme nous l'avons vu déjà, la première basilique d'Agaune était adossée au rocher<sup>2)</sup>. Sur la partie est, il y avait le portique qui s'ouvrait sur la petite ville romaine entourée de remparts<sup>3)</sup>. La base de la tour portique nous offre, jusqu'à la hauteur d'environ 2,60 m, le gros appareil dont la taille aux joints d'une régularité admirable, nous montre les tailleurs de pierre romains<sup>4)</sup>.

A l'intérieur de la tour, du porche des basiliques du moyen-âge, il est facile de se rendre compte de la reprise des maçonneries, particulièrement à gauche, du côté de la cour du Martolet. Le pied droit du grand arc offre, à son sommet, une différence de maçonnerie et une retraite de 0,13 m, bien marquée. A la base de ce pied droit, on trouve une maçonnerie des fondations, dont l'axe ne correspond pas à celui de la construction postérieure. Le mur inférieur s'élevant à 0,80 m, au-dessus du pavé, est, du côté ouest, en saillie de 0,20 m; tandis que, à l'est, le même mur arrive à être effacé dans la ligne perpendiculaire de la construction<sup>5)</sup>.

A l'extérieur, les quatre pieds droits qui portent les cintres de ce portique, sont faits de quatre monuments funéraires, de stèles en marbre jurassique, du II<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> siècle. Ils étaient délaissés lors de leur emploi pour la construction de S. Théodore, au milieu du IV<sup>e</sup> siècle<sup>6)</sup>.

Au midi, adossés aux murs d'enceinte de l'*araa*, qui seront remplacés, en 515, par la construction des catacombes de S. Sigismond „... *infra basilicam*“, nous pouvons nous représenter ces *diversoria* de la description d'Eusèbe, et celui dont il est parlé dans les *Actes des Martyrs d'Agaune*, par S. Eucher. Une femme paralysée, transportée de loin en pèlerinage au tombeau des Martyrs, est portée à la basilique sur un brancard, par les serviteurs du lieu saint, et elle s'en retourne à pied à l'hôtellerie, *in diversorium*.

<sup>1)</sup> Ibidem lib. IV, cap. 58 et 59.

<sup>2)</sup> Fig. 2. Plan A, et planche XX. Vue du rocher auquel s'appuyait la basilique.

<sup>3)</sup> Fig. 4, Fig. 2, Plan géométral, et Fig. 1.

<sup>4)</sup> Fig. 4. Façade du porche du côté des basiliques.

<sup>5)</sup> Planchie XXI. Intérieur du porche s'ouvrant sur les basiliques.

<sup>6)</sup> Fig. 2. Plan géométral.

Mais au fond de l'*area*, de la place qui longe la basilique, nous apercevons une construction, et des gens qui, dans la profonde attitude de la prière, y entrent et en sortent.

C'est le *Martyrium de S. Maurice*<sup>1)</sup>.

La basilique que nous avons vue à droite, est bâtie en l'honneur de tous les Martyrs de la Légion thébéenne. Mais le corps du chef de la Légion est l'objet d'une vénération toute spéciale. Et si ailleurs nous voyageons par la pensée ou en face de fragments; ici, depuis que la crypte a été retrouvée par les fouilles de Saint-Maurice, nous pouvons y descendre et visiter le monument. L'escalier est en marbre jurassique poli<sup>2)</sup>. Les angles des marches sont usés à travers les âges par les pas des pèlerins. Sur un palier, nous tournons à angle droit et nous suivons le corridor qui forme un hémicycle. Il est muni de lucarnaires montant dans l'épaisseur du mur<sup>3)</sup>. Le revêtement du mur porte des traces en galon rouge, de l'ancienne peinture.

En retour, au centre, il y a une chapelle tournée vers l'orient. Au fond, sous un *arcosolium*<sup>4)</sup> absolument semblable à ceux des catacombes de Rome, dans un tombeau romain tiré des carrières de la Molière, probablement le même qui a servi pour la première sépulture au champ des Martyrs, se trouve le corps de S. Maurice<sup>5)</sup>. Il est recouvert d'une table de marbre sur laquelle on célèbre le saint sacrifice de la Messe comme aux catacombes.

Et nous savons maintenant par une citation que l'on trouvera ci-après, que cette *mensa* était d'un marbre rouge romain d'une incomparable beauté, comme on peut en juger par les spécimens du même marbre tiré des fouilles<sup>6)</sup>. C'est ce monument, ce tombeau sous l'*arcosolium*, que désigne le moine du Jura, qui, pressé par les exhortations de ses deux amis Jean et Armentaire, moines d'Agaune, se met à l'œuvre pour raconter la vie des trois premiers abbés du célèbre monastère de Condat, S. Romain, S. Lupicin et S. Oyand. Ce dernier est mort en 510. Et l'auteur de sa *Vie* était son disciple aimé; il a versé, à sa mort, des larmes abondantes.

Les deux moines d'Agaune, ses amis, ont à se féliciter de s'être unis dans la prière près du célèbre tombeau de S. Maurice: ... *super urnam sancti Mauricii id est legionis Thebeorum martyrum caput velut ille eximius apostolus atque simistis supra salutiferi pectus recumbit auctoris.* . . .

Mais il ne faut pas oublier que la basilique proprement dite est construite contre le rocher, et qu'elle a renforcé la vieille signification celtique du mot Agaune: „*Quamvis ergo Agaunus vester Gallico priscoque sermone tam primitus per naturam quam nunc quoque per ecclesiam veridica praefiguratione Petri petra esse dignoscitur . . .*“.

<sup>1)</sup> Fig. 2. Plan géométral.

<sup>2)</sup> Planche XXII.

<sup>3)</sup> Planche XXIII.

<sup>4)</sup> Planche XXIV.

<sup>5)</sup> Planche XXV.

<sup>6)</sup> Mosaïque au Musée des fouilles, marche du sanctuaire de la Chapelle de Vérolliez, que j'ai fait construire par un mosaïste lors de la restauration, en 1911, et nouvelle table d'autel dans la crypte.

Et dans la *vita S. Romani*, qui entreprend un pèlerinage à Agaune, la basilique de S. Théodore est ainsi indiquée: „*Basilicam sanctorum, immo ut ita dixerim, castra martyrum in Acaunensium locum, sicut passionis ipsorum relatio digesta testatur, quae sex millia et sexcentos viros ne dicam ambire corpore in fabricis sed nec ipso, ut reor, campo illic potuit consepire ...*“<sup>1)</sup>.

Les deux *Vitae* de S. Séverin font mention de ce tombeau de S. Maurice: „... et ad sanctum monasterium Agaunensium ubi sanctus ac beatissimus *Mauritius Martyr jacet in corpore* (*Vita brevior*) ... *Est sane in sacrosancto Agaunensium monasterio, ubi pretiosus Christi Martyr Mauritius requiescit ...*“ (*Vita auctore anonymo, saeculo IX. Acta SS.*

C'est dans cette crypte dont l'entrée était dissimulée sous le rocher, que l'on fit descendre, en 940, S. Adalrich, évêque d'Augsbourg, lorsque une bande de pillards Sarrasins venaient de dévaster le monastère.

„*Qui (canonici) hilaritatis ejus dulcedinem et sanctitatis religionem persentientes, ne delectabili, desiderio privatus abiret, aperta collationis sanctorum spelunca in scopulo exciso, plurima parte reliquiarum laetificaverunt*“<sup>2)</sup>.

Le mot de *Spelunca* est le même que celui des *Itinéraires* des pèlerins aux catacombes de Rome: *Spelunca ubi S. Hilarius etc.*, de Rossi, *Roma, soterranea*, I. p. 176.

Le souvenir de cette crypte a été conservé dans plusieurs documents qui sont devenus plus intelligibles par les découvertes des fouilles du *Martolet*. Il y avait un ancien obituaire de l'église des Martyrs, depuis longtemps perdu ou détruit dans un incendie, mais sur lequel a travaillé un érudit du XVII<sup>e</sup> siècle, probablement Jodoc Quartéry, abbé de Saint-Maurice. Le document nous dit que l'auteur était neveu du capitaine Antoine Quartéry, personnage qui a joué un rôle important dans l'histoire religieuse du Valais, à la fin du XVI<sup>e</sup> et au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.

„*De Altaribus in alma Ecclesia Sancti Mauriti Agaunensis olim existentibus*“<sup>3)</sup>.

„*Sub ipso magno altari illud erat oratorium versus originem fontis in capite catacumbarum positum, lapis illius altaris erat marmoris rubri; duplex erat ingressus a parte rupis chori et vivarii*“<sup>4)</sup>. *Primo ibi constiterunt sacrae Reliquiae quae tribus diversis vicibus ibidem repertae sunt; paulo superius erant domus ad excubias Martyrum ad hoc hodie nomen Martollet retinet. Joannes Sostionis donavit sex cupas frumenti et medium partem Loyer de la pierre pro uno sacro in hoc altari singulis diebus lunae dicendo. Obiit sexto calendas Martii.*“

Dans le même document, nous trouvons que Michel Bernardi d'Allinges, Abbé de Saint-Maurice, de 1438 à 1458, fonda 3 messes dans cette crypte: „*Pro R. Domino Michaeli Bernardi Abate nostro qui donavit 100 flor., 6 sacra dicuntur, tria alta voce in thesauro et tria submissa voce in confessione. Obiit Calend. maii 1459*“. C'est en 1458 qu'il mourut.

<sup>1)</sup> *Acta SS* 28 févr. Krusch, *Passiones vitaque Sanctorum aevi merovingici*.

<sup>2)</sup> *Acta SS.* 4 julii.

<sup>3)</sup> Archives de l'Abbaye, tir. 62.

<sup>4)</sup> Planche XXIII.

Un document original qui remonte probablement au XI<sup>e</sup> siècle et que j'ai retrouvé aux archives de l'Abbaye, nous fournit de précieux renseignements sur cette crypte alors encore très fréquentée. Ce sont les noms que l'on a pu, à cette époque, certainement reconstituer, des bienfaiteurs de divers pays en faveur des cierges qui brûlaient sur le tombeau de S. Maurice.

Ce document, dont le texte sera donné en appendice, est des plus intéressants non seulement pour les noms, en grande partie burgondes, des bienfaiteurs,



Fig. 4. Base de la tour, du côté des basiliques. Sarcophages antiques.

mais aussi des localités dont une partie ne peuvent plus être identifiées de nos jours. „*Notamus vocabula quos rectissime comperimus sancti Mauricij esse cerarios altaris ipsius situm in eiusdem sepulchrum etc. . . .*”<sup>1)</sup>.

Les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles sont l'époque de l'exécution des grandes châsses et des beaux reliquaires qui ornaient l'autel ou le fond du sanctuaire. Saint-Maurice en avait déjà fait exécuter, au XII<sup>e</sup> siècle, de très beaux en argent travaillé au repoussé et représentant les grands mystères de la Foi chrétienne<sup>2)</sup>.

<sup>1)</sup> Planche XXVI. Les bienfaiteurs des cierges au tombeau de S. Maurice. Recto du document. Texte en appendice.

<sup>2)</sup> Aubert *Tresor de l'Abbaye de St-Maurice d'Agaune*.

Il y eut alors, à l'abbaye de S. Maurice, un véritable entraînement (mais comme on le verra plus loin, non sans quelques résistances populaires et peut-être sacerdotales), pour sortir le corps de S. Maurice de sa crypte, de son tombeau romain sous l'*arcosolium*, et le mettre plus en évidence, dans une riche châsse, racontant, sur l'autel, ses triomphes.

La châsse, d'une exécution splendide, représentant le martyre, le triomphe et le culte de S. Maurice, encadrés de rinceaux, spécimens de tous les genres de la décoration romane, était terminée pour l'automne de 1225. L'acte de translation est rédigé par le graveur lui-même sur le faîte de la châsse, construite en forme d'église<sup>1)</sup>.

AGNO : GRACIE : MILLESIMO : DVCENTESIMO : VICESIMO : QVINTO :  
VII : KAL : NOVEMBRIS : RELEVATVM : FVIT : COR  
PVS : BEATI : MAVRICII : ET : IN : HOC : PHILTRO : RECONDITVM :  
TEMPORE : NANTELMI : HVIVS : LOCI : ABBATIS :

De plus, cette translation sera, et cela jusqu'à nos jours, célébrée chaque année dans les offices de l'Abbaye, le VII des calendes de novembre. Et cette fête paraît concorder avec celle de la première translation, faite par S. Théodore, évêque d'Octodure<sup>2)</sup>.

Tout était beau en haut, dans le sanctuaire de la basilique; mais en bas, dans la crypte, les pèlerins poussaient des soupirs en n'y trouvant plus le corps de S. Maurice, dans son tombeau où les siècles l'ont vénéré sous l'*arcosolium*. Et nous voyons, en ce moment, intervenir dans la querelle, le comte de Savoie.

Thomas I, par acte du dix octobre 1227, s'engage à être généreusement et perpétuellement dévôt à S. Maurice, mais à la condition expresse que le corps du Martyr ne soit pas remis dans la crypte sous l'*arcosolium*, d'où nous l'avons vu sortir, il y a deux ans:

*„Notum sit tam presentibus quam futuris quod nos thomas comes sabaudie et marchio in ytalia donamus pro remedio anime nostre et antecessorum nostrorum sancto mauricio et conuentui eiusdem loci centum solidos bonorum maurisiensium pro illuminatione unius candele que stare debet in die et in nocte ante cassiam et corpus beati mauricii, quos. c. solidos assignamus super redditus et prouentus molandinorum uille eiusdem loci. Quidquid superius dictum est promittimus deo et beato mauricio attendere et seruare in perpetuam helemosinam, nisi corpus beati mauricii in loco de quo extractum fuit iterum recluderetur, et de uoluntate nostra est ut medietas predicte pecunie persoluatur in festo sancti Johannis baptiste et alia medietas in natale domini. Actum anno gracie. M.<sup>o</sup> CC.<sup>o</sup> XX.<sup>o</sup> VII.<sup>o</sup> Inditione decima quinta, decimo die intrante octobris.*

*Huius rei testes sunt: Dominus bernardus secusie, Dominus Wuillelmus de Belfort, Pontius de ugina, Giroldus clericus de baleison, et plures alii, et ego petrus*

<sup>1)</sup> Aubert, *Trésor de l'Abbaye de St-Maurice d'Agaune*.

<sup>2)</sup> *Kalendarium Ecclesiae Agaunensis*, folio 21 et 22 et in fine, MS. in 4<sup>o</sup>, Archives de l'Abbaye, tir. 63.

*notarius interfui et hanc cartam tradidi. Actum infra nouam uillam ante domum ministeralissem“<sup>1)</sup>.*

A droite, près de l'arcosolium, se trouve, entaillée dans le mur et arrondie par une tuile faîtière, la place <sup>2)</sup> de la lampe qui brûlait devant le corps de saint Maurice, comme les lampes des martyrs, les *lucernae* <sup>3)</sup>, dans les catacombes de Rome. De Rome, on envoyait ces huiles comme des reliques, même à des personnages de sang royal. — En construisant la basilique St-Laurent-hors-des-murs, à Rome, l'empereur Constantin fit aussi restaurer la crypte qui contenait (probablement sous un *arcosolium*), le corps du saint Diacre. Et devant ce tombeau, il plaça une lampe en or le plus pur. „*Et ante ipsum locum posuit lucernam ex auro purissimo.*“ *Liber Pontificalis. S. Silvester.*

Un escalier, situé à l'est du sanctuaire souterrain, et que nous verrons conservé lors des constructions du roi S. Sigismond, reconduisait les pèlerins parallèlement au point de départ, sur l'*area*, la place de la basilique <sup>4)</sup>.

Tout avait disparu sous les décombres. Les fouilles ont remis à jour cet important passage avec les *graffiti* à la pointe du couteau des anciens pèlerins, sur le recrépissage du mur de droite. Les marches avaient été arrachées pour être utilisées dans des constructions nouvelles.

En janvier 1916, j'ai fait, à l'extrémité de ce couloir, percer une porte avec des pieds-droits en briques rouges, laquelle de l'intérieur du cloître et des catacombes du VI<sup>e</sup> siècle, donne un accès facile dans la crypte de S. Maurice, au pied de l'escalier en marbre jurassique, du IV<sup>e</sup> siècle. Les marches de l'antique descente, à l'époque de S. Théodore, usées par les pas des pèlerins, ont été, du reste, soigneusement conservées à leur place primitive. A l'extrémité de l'hémicycle de ce déambulatoire, dans un enfoncement où il devait déjà y avoir un autel faisant face au tombeau, surmonté de l'*arcosolium*, un nouvel autel a été construit. On peut déjà y redire la messe, à l'instar de la crypte de S. Cécile à Rome <sup>5)</sup>.

(A suivre.)

<sup>1)</sup> Original, archives de l'Abbaye, tir. 1, N. 5. Pl. XXVII.

<sup>2)</sup> Planche XXV.

<sup>3)</sup> Marucchi, *Les Catacombes romaines*, II p. 11.

<sup>4)</sup> Fig. 2. Plan géométral B.

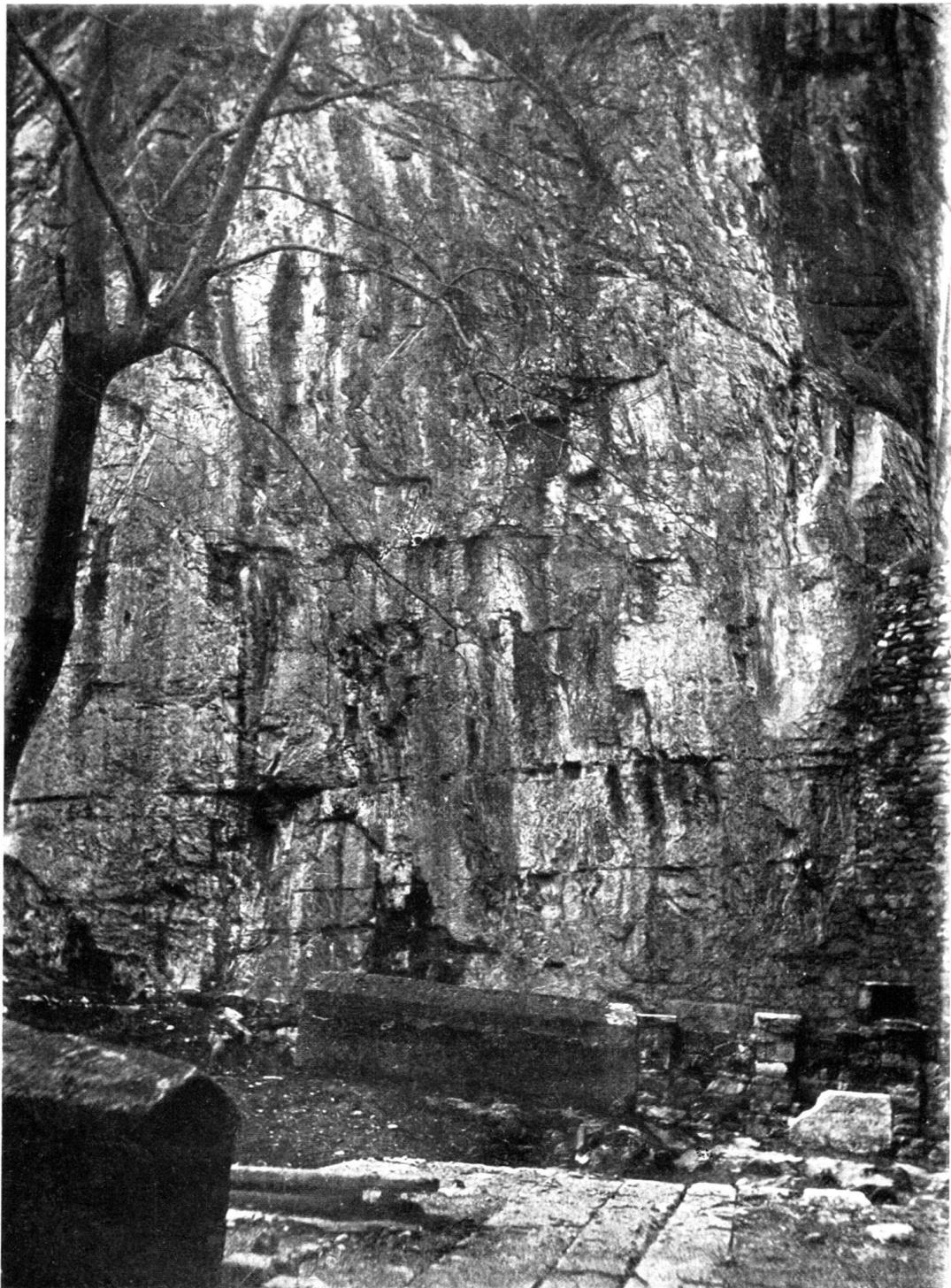
<sup>5)</sup> Planches. Crypte avec *arcosolium* XXII. XXIII. XXIV. XXV.



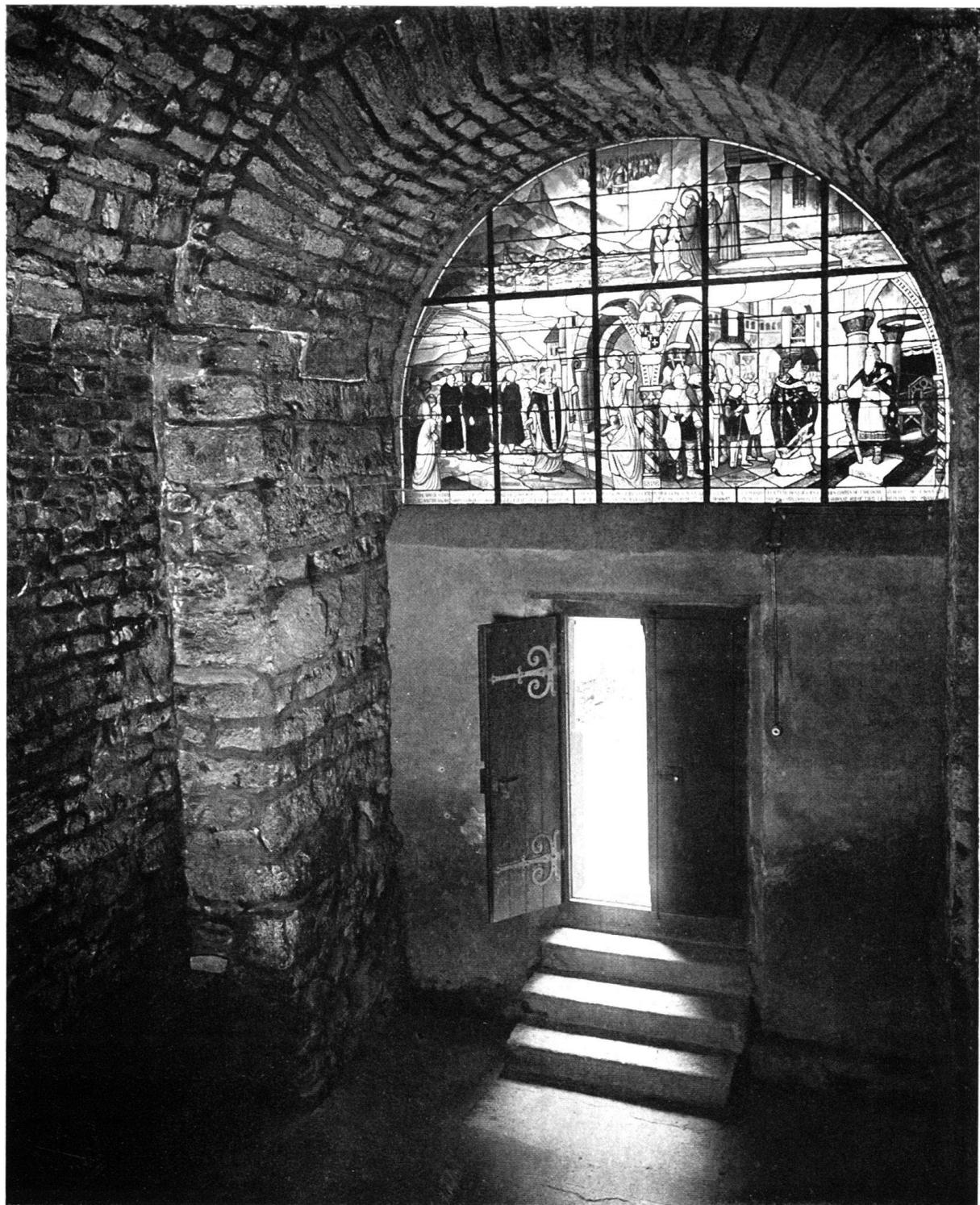
Vue générale des fouilles de St-Maurice, sur l'emplacement des anciennes basiliques.



Premières fouilles vers la tour, en 1896.



Emplacement des basiliques du IV<sup>o</sup> et du VI<sup>o</sup> siècle, adossées au rocher. Rainures du toit et entailles des poutres équarries, des entraîts de la charpente apparente.



La base de la tour, vue de l'intérieur.



L'entrée du Martyrium, de la crypte de St-Maurice, IV<sup>e</sup> siècle.



Le couloir en hémicycle et l'entrée de la Confessio, du Martyrium de St-Maurice.



I<sup>e</sup> Martyrium ou Confessio, le tombeau de St-Maurice avec arcosolium, IV<sup>o</sup> siècle.



Le **Martyrium**, vu de côté. Premier plan, à droite, emplacement de la **lampe**.



Les bienfaiteurs des cierges au tombeau de St-Maurice.

Hocum sit omnis tam presentibus q̄d nos thonras omnes fabaudie & magno  
in italia donam̄ p̄o remedio anime n̄e & amicissoz n̄rōz s̄oī mēnicio & rotueni  
in cuiusde loci centū solidos bonoz maurischiſiū p̄o illuminanone um̄ candeſe que  
ſtare debet in dñe & in mod̄ ante caſſā & op̄us beati mauritii quas. e. ſolidos  
aſſignam̄ ſup reditū & p̄iut̄ molentiuoz uille cuiſbē loci. q̄o quid ſupius  
dictum eſt p̄mittim̄ deo & beato mauritio attende & feruare impetrat̄ hæc tristissimā.  
H̄ corpus beati mauritii in loco de quo errachi ſiur ierū retinuerit. & de uoluntari  
uia eſt ut metach. p̄ diuine p̄cunie p̄ſoluar̄ in ſteſto ſc̄i ioh̄is leproſiſe. & alia me  
dictas in natale dñi. dñchum anno grante. O. ac. xij. viij. Individe decima quarta  
decimo dñe in tunc octobris.

H̄ uis rei reſtes ſunt ſiis henaritus ſcriſit. Uis v. ſiin de beſſore. P. ouit̄ de uigua.  
Guoldus clericus de valloſon. & plures aliij. & ego petrus nouari interfui & hanc car  
tam traxi. Actum inſta nouā uillam dñi domū uimulſalifſe.

La Charte de Thomas I, Comte de Savoie, au sujet du tombeau de St-Maurice.